

Sommaire :

- Edito
- Le Plan de Développement des Compétences
- Zoom sur le site internet de la CFTC CASA
- Brèves du mois :
 - **RESPONSAGE**
 - Le mot de la Présidente de la Commission Voyage
 - La CFTC CASA vous souhaite de bonnes vacances

Edito : début juillet, une moyenne journalière de 50% des salariés présents sur site

Au cours de la semaine du 6 juillet, **86% des effectifs sont présents sur site au moins 1 jour de la semaine et 82% au moins 2 jours** (déclaratif). **En moyenne journalière, 51% sont présents sur site** avec des variations importantes selon les directions (de 35% à 94% des effectifs). Ces chiffres semblent satisfaire la RH. Ils montrent un **retour progressif et relativement généralisé mais sans excès** pour tenir compte des cas personnels.

Avec ce retour plus important que le mois précédent où le volontariat restait de mise, on voit apparaître **des difficultés de «cohabitation au bureau»** en raison du port du masque obligatoire. En effet, entre salariés qui ne respectent pas la consigne du masque et ceux qui veulent qu'elle soit respectée, les relations peuvent se tendre. Ces derniers prétextent alors le non-respect de leur(s) collègue(s) pour rester à 100% en télétravail. La RH interrogée à ce sujet, a répondu que le port du masque devait être respecté (sous entendu, pas de possibilité de « droit de retrait » vis-à-vis du retour sur site au motif du non respect du port du masque dans un service). Si la situation ne se règle pas d'elle-même en toute intelligence, il faut faire remonter le problème à un représentant syndical ou à la RH.

On peut être gêné pas le port du masque toute la journée mais n'est-ce pas ce le sort de nombreux salariés dans les hôpitaux et commerces depuis plusieurs semaines ?

On peut aussi se dire que l'on pourrait rester tranquillement en télétravail chez soi jusqu'à l'automne, sans porter de masque mais ne peut-on pas s'estimer chanceux de pouvoir encore télétravailler 3 jours par semaine, alors que dans d'autres entités du Groupe, les salariés n'ont pas cette possibilité ?

SOYONS DES SUPER-HÉROS,
PORTONS UN MASQUE



Rappelons que le **nouveau protocole national de déconfinement pour les entreprises**, à compter du 24 juin, prévoit notamment que le **télétravail ne soit plus la norme** mais qu'il reste **une solution à privilégier** dans le cadre d'un retour progressif à une activité plus présentielle, y compris alternée.

Rappelons également, que le virus circule encore et toujours en France et qu'il risque de reprendre de la vigueur à l'automne. **Aussi, il nous semble pertinent de s'habituer à un retour sur site progressif avec des consignes sanitaires renforcées dont le port du masque obligatoire.**



Pour rappel :

La loi « **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » promulguée le 5 septembre 2018 a modifié la gouvernance de la formation professionnelle et l'interaction des acteurs entre eux.

Dans ce contexte :

- le **CPF (Compte Personnel de Formation)** a été rénové,
- le **CEP (Congé Individuel de Formation)** a été renforcé,
- le **CPF de transition (Congé Individuel de Formation)** a remplacé le CIF.

Dans ce contexte :

- le **CPF (Compte Personnel de Formation)** a été rénové,
- le **CEP (Congé Individuel de Formation)** a été renforcé,
- le **CPF de transition (Congé Individuel de Formation)** a remplacé le CIF.

Par ailleurs, le Plan de Formation est rebaptisé « **Plan de Développement des Compétences** » tandis que l'employabilité de tous les salariés reste une obligation pour l'entreprise.

Enfin, la loi a modifié les règles de l'abondement du CPF pour les salariés qui n'ont pas bénéficié d'un état des lieux récapitulatif (tous les 6 ans) et d'au moins une formation autre qu'obligatoire.

Le Plan de Développement des Compétences (ex Plan de Formation)

Ce qu'il faut retenir en matière de **données chiffrées** du bilan 2019 et du projet 2020 du Plan de développement des compétences, présentés au cours du CSE du 8 juillet 2020 :

- À l'instar des années précédentes, **2 salariés sur 3** en moyenne ont bénéficié en 2019 **d'au moins une formation en présentiel** pour un total d'heures de **29 heures en moyenne**. Toutefois les plus jeunes sont plus nombreux à se former : 3 salariés sur 4 de moins de 35 ans pour 1 salarié sur 2 de plus de 55 ans.
- Si l'on intègre **les formations en distanciel hors formations de conformité**, ce sont **72% des salariés** qui ont été formés en 2019 (vs 88% en 2018),
- **103 formations** ont été réalisées **via le CPF**, principalement des **formations Langues** ; plus globalement, pour les **Langues**, on note **424 inscriptions** (dans le lot, il y a du 7 Speaking en accès libre) pour 4.012 heures, soit un peu moins de **10 heures en moyenne par inscription**, ce qui reste très faible pour améliorer son niveau de langues, d'autant plus qu'un très bon niveau est requis dans certaines filiales.
- En ce qui concerne les **formations Management**, on note **516 inscriptions** (pour 324 managers, chiffre début 2020) et 7.361 heures réalisées, soit **14 h en moyenne par inscription**. Les inscriptions et les heures de formation sont en hausse et nous espérons que cela va porter ses fruits.
- **2.093 demandes** de formation en 2020 issues des entretiens professionnels, soit **une hausse de 6% vs 2019**. Malheureusement, celle-ci s'est accompagnée d'une **hausse des refus** (24% vs 21% en 2019), certainement que le budget n'est pas extensible....

Les élus du CSE ont pu constater qu'avec **un budget sous contrainte, le taux des salariés formés reste plutôt élevé** en raison de la réalisation de l'essentiel des formations en intra avec des intervenants du Groupe ou en distanciel, ce qui en limite le coût. On note également **un certain dynamisme** (des conférences et webinars, un accompagnement des nouveaux modes de travail, le développement d'un mentorat, la création de nouvelles formations sur des sujets comme la négociation raisonnée, l'agilité ou le design thinking, l'accès à des portails de certification et/ou de formation externes, etc...) et une **certaine faculté à s'adapter au contexte**, notamment en ce début d'année 2020 avec la crise de la COVID 19, qui a mis à mal la programmation des formations en présentiel au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les élus ont rendu **un avis favorable** au bilan 2019 et au projet 2020, en émettant quelques **recommandations** dont notamment :

- la réalisation **d'une enquête de satisfaction** auprès des salariés sur le dispositif de formation,
- la possibilité de réaliser **en format classe virtuelle** des formations programmées **afin d'éviter leur annulation** suite à une impossibilité de présentiel (par exemple, crise COVID 19, grève des transports...)
- **l'intensification de la communication** sur l'intérêt de la formation pour le développement des compétences des collaborateurs et l'importance de définir un projet professionnel pour la poursuite de la carrière.

Zoom sur le site internet de la CFTC Crédit Agricole SA

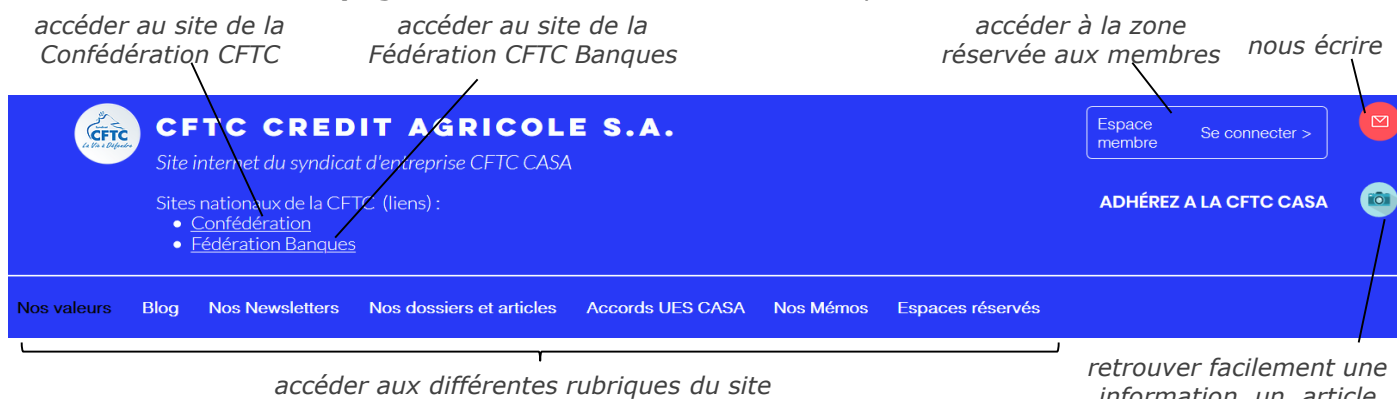
Au 16 juillet 2020, le site a reçu depuis sa création en mars 2019, **2.190 visites** pour **819 visiteurs uniques** (2,7 visites en moyenne) ; ces derniers ont consulté près de **7 000 pages** (3,2 pages par session).

Et vous, l'avez-vous visité ? Celui-ci est accessible via son ordinateur professionnel mais aussi depuis un ordinateur personnel, une tablette ou un smartphone.

Quelles informations peut-on trouver sur le site ?

En **page d'accueil**, vous trouverez une présentation de l'**ADN de la CFTC**, un **dossier régulièrement actualisé** en fonction des sujets traités dans les dernières newsletters et le **blog** traitant de sujets d'actualité.

Dans le **bandeau de la page d'accueil**, se trouvent des liens pour :



The screenshot shows the website header with several callouts:

- accéder au site de la Confédération CFTC* (points to the CFTC logo)
- accéder au site de la Fédération CFTC Banques* (points to the 'Sites nationaux de la CFTC' list)
- accéder à la zone réservée aux membres* (points to the 'Espace membre' button)
- nous écrire* (points to the email icon)
- retrouver facilement une information, un article* (points to the navigation menu)

Dans la rubrique « **Nos newsletters** », vous retrouverez l'ensemble de nos newsletters *depuis* août 2018, avec leur sommaire.

Dans la rubrique « **Nos dossiers et articles** », vous découvrirez ou retrouverez rapidement de multiples informations classées par grandes thématiques :

- Congés autorisés par la loi,
- Prévoyance et complémentaire santé,
- Temps de travail, rémunérations et formation,
- Thématique RH,
- Bilan social et Mixité,
- Idées de lecture

Ce sont généralement des articles issus des newsletters et remis en forme (certains ont été mis à jour depuis leur parution)

Dans la rubrique « **Accords UES CASA** », vous trouverez notre Convention Collective et la grande majorité des accords collectifs au sein de l'UES CASA. Certains sont en accès libre (signés depuis septembre 2017), d'autres sont accessibles uniquement si vous êtes connectés sur votre ordinateur professionnel.

Dans la rubrique « **Nos mémos** », vous accéderez facilement à des informations pratiques regroupées dans des mémos classés par grandes thématiques : **Droits à congés – Rémunérations – Améliorer sa retraite – Prévoyance / santé – Cessation du contrat de travail.**

Enfin, dans la rubrique « **Espaces réservés** », un espace est réservé aux salariés de l'UES CASA. Celui-ci intègre les échanges au sein du CSE et les questions-réponses de la CSSCT (ex questions DP). Pour y accéder, il faut être membre du site.

Soyez indulgents si vous constatez que certains articles ne sont pas à jour ou sont manquants. Nous allons profiter de cet été, où l'activité syndicale est plus réduite, pour y remédier.

Comment contacter

Responsage :

Tel : 0800 94 12 21

Les étapes :

- 1) Prise de contact (appel gratuit) Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- 2) Entretien « illimité » Entretien /bilan social, visio-conférence possible
- 3) Réponse écrite en 72h ouvrées (conseils, démarches, feuille de route),
- 4) Un suivi sur mesure avec montage d'un dossier, étude d'un contrat...
- 5) Enquête de satisfaction par SMS

Commission Voyages : le mot de la Présidente

Vous vous étonnez de nos propositions de séjours pour les congés de la Toussaint ou le 2^e semestre 2020 avec des délais aussi courts ? Cette année, la « COVID 19 » a bouleversé tous nos plans, raccourci les délais et imposé la loi des compagnies aériennes. Nous avons cependant souhaité envers et contre tout, maintenir une offre de vacances pour vous. Nous espérons mieux pour 2021.

Brèves du mois

RESPONSAGE

Un Webinaire organisé par cette société jeudi 9 juillet, nous a permis de mieux les connaître et de les interroger. De nombreuses questions ont été posées démontrant ainsi les préoccupations rencontrées par **les salariés aidants**.

Responsage a été créée en 2013 afin de créer un pont entre les dispositifs sociaux existants et les salariés aidants. Il s'agit d'un contact unique afin de trouver des solutions sans stress et sans perte de temps. **Dans un souci du bien-être des salariés (des salariés sereins, plus engagés et performants), l'employeur finance les services de Responsage.** Les salariés de CASA peuvent tous y recourir.

D'abord axé sur les aidants de personnes âgées, **Responsage** a diversifié ses services et propose désormais **un accompagnement social global**. Il ne s'agit plus seulement de trouver en urgence un hébergement pour une personne devenue dépendante, mais de pouvoir aider à **la constitution d'un dossier APA ou de trouver des intervenants** au domicile de la personne âgée.

Les équipes sont pluridisciplinaires et interviennent sur tout le territoire via un réseau de partenaires, prestataires de biens ou de services. Responsage n'est pas rémunéré par les partenaires, le réseau est au seul bénéfice des salariés.

A savoir : pour 33 % des aidants, cette situation a un impact négatif sur la vie professionnelle et 58 % déclarent avoir du mal à concilier travail et obligations familiales (enquête MACIF/UNAF de 2015)

Alors n'hésitez pas à faire appel à ce service mis à votre disposition !

La CFTC CASA vous souhaite de BONNES VACANCES

(restez prudents, le COVID rode encore)

Retrouvons-nous à la rentrée pour de nouvelles aventures !

